

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****HPLC Standard Sample****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

processus chimiques en général

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Shimadzu Europa GmbH

Albert-Hahn-Str. 6-10

47269 Duisburg

N° de téléphone +49 (0)203 - 7687-0

N° Fax +49 (0)203 - 711045

Service émetteur / téléphone

Tel.: +49 (0)203 - 7687-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Acute Tox. 4; H312

Acute Tox. 4; H332

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 2; H225

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

acétonitrile-

Mentions de danger

H225

H302+H312+H332

H319

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**Conseils de prudence**

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Caractérisation chimique**

Acétonitrile avec 1µg/ml anthracène (N° CAS 120-12-7).

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	acétonitrile-			
	75-05-8 200-835-2 608-001-00-3 -	Acute Tox. 4*; H302 Acute Tox. 4*; H312 Acute Tox. 4*; H332 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225	< 100,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

(*, **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétonitrile-	75-05-8	200-835-2
	2006/15/EC		
	Acétonitrile		
	VLE (8h)	70 mg/m ³	40 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	Acétonitrile		
	VLE (8h)	70 mg/m ³	40 ppm
	Remarque/s	*	

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

Equipeement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

En cas de contact prolongé:

Matériau approprié

vitone

Matériau approprié

En cas de contact à court terme / protection contre projections:

Matériau approprié

nitrile

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat/Couleur	
liquide	
incolore	
Odeur	
Donnée non disponible.	
Seuil d'odorat	
Donnée non disponible.	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / Zone d'ébullition	
Valeur	82 °C
Point de fusion / Zone de fusion	
Valeur	-45 °C

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR

Point de décomposition / Zone de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	9,5 °C		
Température d'auto-inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Propriétés comburantes			
Donnée non disponible.			
Propriétés explosives			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité (solide, gaz)			
Donnée non disponible.			
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;			
Valeur	4,4	% en vol	
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Valeur	16	% en vol	
Pression de vapeur			
Valeur	9,7	kPa	
Température de référence	20	°C	
Densité de vapeur			
Donnée non disponible.			
Taux d'évaporation			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,780	-	0,784 g/cm³
Température de référence		20	°C
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	miscible		
Solubilité(s)			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
Donnée non disponible.			
Viscosité			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

stable si stocké et manipulé correctement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition, charges et décharges électrostatiques, formation de vapeurs / d'aérosols.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Alcalis; Réducteurs; Métal alcalin

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Oxyde et dioxyde de carbone; Gaz nitreux; Acide cyanhydrique (HCN)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	HPLC Standard Sample
ETA (Mélange)	500,01
Méthode	Berechnungsverfahren gemäß Verordnung (EC) 1272/2008 (CLP), Anhang I, Teil 3, Abschnitt 3.1.3.6.
Toxicité orale aiguë	
Donnée non disponible.	
Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	HPLC Standard Sample
ETA (Mélange)	1100,01
Méthode	Berechnungsverfahren gemäß Verordnung (EC) 1272/2008 (CLP), Anhang I, Teil 3, Abschnitt 3.1.3.6.
Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	
Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	HPLC Standard Sample
ETA (Mélange)	11,0001
Voie d'exposition / état physique	Vapeur
Méthode	Berechnungsverfahren gemäß Verordnung (EC) 1272/2008 (CLP), Anhang I, Teil 3, Abschnitt 3.1.3.6.
Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Donnée non disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Donnée non disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Donnée non disponible.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Donnée non disponible.	
Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible.	
Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	
Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. L'inhalation de vapeurs en concentration élevée peut provoquer des irritations des yeux, de la nez et des voies respiratoires. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.	

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	HPLC Standard Sample		
CL50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Killifish		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (aigüe)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	
N°	Nom du produit
1	HPLC Standard Sample
Remarque/s	Le produit est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations	
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1648
Nom technique	ACÉTONITRILE
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

Nom commercial : HPLC Standard Sample**Code produit:** 228-32996-15**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 15.08.2018**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 17.07.2018**Région:** FR**14.2 Transport IMDG**

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1648
Nom et description	ACETONITRILE
EmS	F-E, S-D
Étiquettes	3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1648
Nom et description	Acetonitrile
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3, 40
---	----------

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5b
---	-----

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.

Nom commercial : HPLC Standard Sample

Code produit: 228-32996-15

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 15.08.2018

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 17.07.2018

Région: FR

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 641935